

Laon, le 9 octobre 2026,

LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE AU CŒUR DES DÉBATS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Lors de la réunion du 9 octobre 2026, les conseillers départementaux ont adopté plusieurs délibérations illustrant l'engagement du Département au service des solidarités territoriale et humaine, en direction des éleveurs axonais, des aidants familiaux et des collectivités investissant pour l'Aisne.



Aux côtés des éleveurs frappés par la sécheresse

Face à la **sécheresse exceptionnelle** qui a touché l'Aisne en 2026, le Conseil départemental a décidé d'**apporter son soutien au monde agricole**. Les conditions climatiques ont fortement perturbé l'alimentation des troupeaux, obligeant de nombreux éleveurs à entamer leurs réserves de fourrages, à acheter des compléments alimentaires ou encore à réduire leurs cheptels.

Cette situation touche de nombreux éleveurs axonais, comme constaté lors d'une visite d'exploitation agricole à Bourguignon-Sous-Coucy cette semaine, en présence de **Pierre-Jean Verzelen, président du Département**, et de **Laurent Cardon, président de la Chambre d'agriculture de l'Aisne**.

Afin d'accompagner les exploitants concernés, les élus départementaux ont approuvé l'attribution d'une subvention de **18 240 € à la Chambre d'agriculture de l'Aisne**. Cette aide permettra la réalisation de **bilans fourragers auprès d'une soixantaine d'éleveurs** pour évaluer précisément l'impact de la sécheresse sur leurs exploitations et identifier les solutions les plus adaptées à leur situation.



*« Nous faisons le choix d'accompagner les éleveurs axonais qui sont extrêmement exposés grâce à ce partenariat avec la Chambre d'agriculture. Il s'agit d'apporter cette **aide d'urgence très concrète** et de faire en sorte, qu'au maximum, la production reste sur notre territoire »* a conclu **Pierre-Jean Verzelen**, à l'issue du vote à l'unanimité de cette délibération.

Pierre-Jean Verzelen, président du Département et Laurent Cardon, président de la Chambre d'agriculture de l'Aisne en visite chez Mme Delphine MARECHAL à Bourguignon sous Coucy le 07/10/26.

Un projet expérimental pour offrir du répit aux aidants

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'autonomie, le Département de l'Aisne souhaite également renforcer son soutien aux aidants familiaux. Les élus ont ainsi validé la mise en œuvre d'un projet expérimental de **séjours de répit pour des binômes parent aidant-enfant ou adolescent en situation de handicap**.

L'objectif est de prévenir l'épuisement des aidants en leur offrant des **temps de repos et de ressourcement, tout en garantissant un accompagnement adapté des personnes aidées**.

Cette expérimentation pourrait être accueillie sur le site de la base nautique départementale Cap'Aisne à **Chamouille**. Elle s'inscrit dans les orientations du schéma départemental de l'autonomie et dans la stratégie nationale en faveur des aidants.

IMPACT 02 : une nouvelle politique pour accompagner les projets des territoires

Autre décision majeure de cette session : l'adoption d'**IMPACT 02** (*Investissement, Modernisation, Proximité, Attractivité et Cohésion des Territoires*), la **nouvelle politique départementale de solidarité territoriale**, fortement attendue par les élus locaux.

Ce dispositif, qui entrera en vigueur le **2 novembre 2026** pour préparer la programmation 2027, a pour objectif de simplifier, renforcer et rendre plus lisible l'accompagnement du Département auprès des communes, intercommunalités et syndicats intercommunaux.

Doté d'une enveloppe prévisionnelle de **15 M€ par an**, IMPACT 02 reposera sur trois volets complémentaires :

- **Le Fonds Ruralité**, destiné aux communes de moins de 500 habitants ;
- **Le SOCLE**, pour les projets de moins de 100 000 € HT ;
- **Le Contrat départemental**, consacré aux opérations structurantes de plus grande ampleur.

Le dispositif permettra notamment de soutenir les projets liés à la **voirie, aux équipements publics, au patrimoine, à la sécurité incendie, à l'eau potable, à la transition environnementale, aux mobilités douces ou encore à l'adaptation au changement climatique.**

Une gouvernance territorialisée sera mise en place afin de garantir une prise en compte au plus près des réalités locales, avec un examen des projets à l'échelle cantonale et une commission départementale dédiée.

*« L'objectif est **d'éviter les lourdeurs administratives** et de **faciliter les demandes** des collectivités et surtout des plus petites communes pour lesquelles les dépôts de dossiers de subvention peuvent souvent être complexes »* précise **Mathieu Fraise, Vice-président en charge des équipements départementaux, solidarités territoriales et ruralité**, lors de la présentation de ce nouveau dispositif.

À travers ces délibérations, le Conseil départemental confirme sa volonté d'agir au plus près des besoins des habitants, des familles, du monde économique et des collectivités.

Présentation de l'action de l'État en 2025

Mme Isabelle Epailard, Préfète de l'Aisne, a été accueillie pour la première fois au sein de l'Assemblée départementale depuis son arrivée récente à la tête de la préfecture de l'Aisne. Elle a présenté aux élus départementaux le **rapport d'activité des services de l'État dans le département pour l'année 2025**.

Madame la Préfète est revenue sur les enjeux marquants de cette année 2025, parmi eux, la **sécurité du quotidien auprès des Axonais, notamment les luttes contre les violences intrafamiliales, la sécurité routière et la sécurité sanitaire.**

Les échanges se sont poursuivis avec les élus départementaux autour des sujets qui préoccupent l'ensemble des Axonais, comme entre autres, **les missions de sécurité et de secours des pompiers et le modèle de financement du SDIS, la gestion de l'eau sur le territoire, les reconnaissances de catastrophes naturelles**, ou encore les moyens consacrés à **l'insertion par l'activité économique**.

